

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE DE NIVEAU ORANGE **POUR LE PHÉNOMÈNE CANICULE**

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour le phénomène suivant en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- **METEO-France**



Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h.

Qualification de la situation :

Le département sera placé en vigilance canicule de niveau orange ce vendredi 15 août à partir de midi, en raison des températures élevées.

Cette vigilance pourrait perdurer pour le week-end à venir.

Températures maximales pour vendredi 15 août : entre 30 et 33 degrés sont attendus dans le département, des pics à 36 degrés pourront être constatés sur la Cornouaille intérieure.

Températures minimales pour la nuit de vendredi à samedi : elles seront comprises entre 19 et 22 degrés.

Températures maximales pour le samedi 16 août : autour de 34 à 37 degrés sont attendus dans le département.

Températures minimales pour la nuit de samedi à dimanche : elles seront comprises entre 18 et 21 degrés.

En parallèle de cette vigilance liée aux fortes températures, il est rappelé la nécessité de porter une vigilance accrue face aux risques d'incendies d'espaces naturels. Un arrêté préfectoral de restriction des usages du feu dans le département a par ailleurs été publié ce jour.

Par ailleurs, pour la journée du samedi 16, un vent d'Est généralement assez fort est attendu sur les côtes de la Manche avec des rafales atteignant 55 km/h, à la tombée du jour.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire concernant les manifestations prévues sur leur commune ; S'informer régulièrement sur l'évolution du phénomène
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :

- ➔ La Météo : www.meteofrance.com

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Le Préfet du Finistère et l'Agence Régionale de Santé rappellent notamment pour les personnes sensibles (personnes âgées, enfants en bas âge, personnes en situation de handicap ou souffrant de pathologies chroniques...) ou exposées (travailleurs, vacanciers...) les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- Rester au frais ou passer plusieurs heures par jour dans un lieu rafraîchi ;
- Boire de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- S'humidifier et se ventiler le corps plusieurs fois par jour ;
- Adapter votre pratique sportive en fonction de la météo et privilégier les activités douces
- Fermer les volets et fenêtres aux heures les plus chaudes et quand il fait plus chaud dehors qu'à l'intérieur ;
- Manger frais et équilibré ;
- Éviter l'alcool ;
- Prendre des nouvelles des plus fragiles.

Tous les conseils de comportement peuvent également être trouvés sur le site <https://sante.gouv.fr/>. Un n° vert « canicule info service » a également été mis en place : **0 800 06 66 66**.

Quimper, le 14 août 2025

Le préfet,
Pour le préfet,
L'adjoint à la cheffe du Service Interministériel
de Défense et de Protection Civiles



Benjamin LECUP